



ecomaison



[Consulter  
la page dédiée](#)

Janvier 2025

**Filière REP Articles de  
Bricolage et de Jardin**  
**Développons ensemble leur  
seconde vie**

# Ecomaison, l'éco-organisme des objets de la maison

Mobilier, Literie, Bâtiment, Bricolage, Jardin, Jouets...

- **Organisme à but non lucratif, agréé par l'État**
- **Financé par l'éco-participation**
- **Nos missions :**
  - Organiser les opérations de **collecte, tri, valorisation et recyclage**
  - Développer le **réemploi et la réparation**
  - Accompagner les **entreprises vers l'éco-conception**

**Objectif Zéro Déchet !**





Liens cliquables, rendez-vous directement à la rubrique de votre choix

## 1

Objectifs et plan d'actions

## 2

Quels acteurs ?  
Quels produits ?

## 3

Quels engagements ?  
Quels soutiens ?

## 4

Nos solutions d'enlèvement des déchets et consignes de tri

## 5

Vos espaces, outils et documents



ecomaison



1

# Développer le réemploi : objectifs et plan d'actions

# Contexte et cadre réglementaire

## Contexte de mise en place :

- Faire connaître les produits relevant de cette filière (univers brico, univers jardin)
- Éviter la rétention et favoriser leur don : produits réparables et réemployables, pour lesquels il existe une demande en seconde main

## Objectifs réemploi Ecomaison\* du cahier des charges :

Année	2024	2027
Objectif Ecomaison* Catégorie 3 (Brico)	4% ~ 4 000 tonnes	10% ~ 10 000 tonnes
Objectif Ecomaison* Catégorie 4 (Jardin)	2% ~ 4 000 tonnes	5% ~ 10 000 tonnes

\*En % des mises en marché de l'année N-1

## Création du fonds réemploi :

- 5% minimum des contributions perçues chaque année
- Financement réservé aux acteurs du réemploi de l'ESS
- Prise en compte du critère de proximité (en France)



# Agir au cœur de notre écosystème partenarial

## ► Communiquer en faveur du don et de l'achat de seconde main :

- Favoriser les apports volontaires vers les acteurs du réemploi solidaire, à défaut vers un point de collecte préservante (exemple : magasins)
- Communiquer sur les bonnes pratiques du don
- Encourager et valoriser l'achat de seconde main par tous et pour tous

## ► Capter et orienter le gisement réemployable vers les acteurs du réemploi de l'ESS :

- **Collectivités territoriales** : stimuler et soutenir les zones réemploi en déchèterie
- **Metteurs en marché** : susciter l'organisation d'évènements de sensibilisation du public et la collecte de produits en partenariat avec des acteurs du réemploi solidaire
- **Plateformes digitales** : construire des ponts entre les acteurs du don sur le digital et les partenaires du réemploi d'Ecomaison

## ► Acteurs du réemploi : soutenir les activités de collecte et de réemploi et leur traçabilité



ecomaison



# 2

---

Quels acteurs ?  
Quels produits ?

## Modalités d'éligibilité

### Conditions cumulatives :

1. Être une structure de l'Economie Sociale et Solidaire au sens de la loi 2014
2. Avoir une activité de réemploi-réutilisation des Articles de Bricolage et de Jardin
3. Assurer une traçabilité des entrées et des sorties en réemploi

Statut de l'ESS	Pièces administratives à transmettre		
ESUS de droit (ACI, EI) ou agréée ESUS	Agrément ESUS ou équivalent	-	<b>Attestation d'assurance</b> en responsabilité civile d'exploitation et/ ou responsabilité civile professionnelle
Association 1901 - Non ESUS	Immatriculation au Répertoire National des Associations (RNA) avec mention de la qualité de L'ESS	-	
Association 1908 - Non ESUS	Immatriculation au Répertoire National des Associations (RNA) avec mention de la qualité de L'ESS	<b>Éléments attestant de la non-lucrativité :</b> - Copie des statuts signés mentionnant dans l'Objet l'engagement de la structure de ne pas dédier ses bénéfices à un autre objet que l'objet d'utilité sociale et/ ou solidaire de son activité	
Entreprise à But d'Emploi (EBE) - Non ESUS	Immatriculation au Registre des Commerces et des Sociétés (RCS) avec mention de la qualité de L'ESS	Ou	
Société commerciale de l'ESS - Non ESUS	Immatriculation au Registre des Commerces et des Sociétés (RCS) avec mention de la qualité de L'ESS	- Si cet engagement ne figure pas dans les Statuts, attestation signée du représentant légal dûment habilité portant l'engagement de la structure qu'aucune part des bénéfices ne peut être affectée à la rémunération d'actionnaires ou de porteurs de part sociale.	



# Périmètre de la filière Bricolage-Jardin : les produits inclus

## Matériel de bricolage dont l'outillage à main

Cat.3



Clé



Truelle



Spatule



Arrache-clou



Niveau bulle



Brosse de bricolage



Scie



Marteau



Escabeau et échelle

## Produits et matériels destinés à l'aménagement du jardin

Cat.4



Arrosoir



Jardinière



Bâche



Tuyau arrosage



Mitigeur



Brouette



Parasol



Râteau et pelle

# Bricolage : liste non exhaustive des produits inclus

➔ [Connaître les produits couverts](#)

100

## L'outillage à main et leurs accessoires

Abrasil
Abrasil en feuilles
Abrasil en rouleaux
Agrafeuse
Arrache-litoux
Autres griffes
Autres pinces
Bande de ponçage
Barre à creuser
Barre à mine
Bédane
Boîte et scie à onglets
Burin
Cale de ponçage
Chevillette
Ciseau
Ciseau à bois
Ciseau à brique
Clé à molette
Clé à pipe
Clé dynamométrique
Clé mixte
Clés
Clés diverses
Cliquets
Coupe-tube
Couteau à asphalte
Couteau à enduire
Couteau de poche
Cutter
Douille

Râpe
Règle aluminium
Riflard
Scie
Scie à bois
Scie à métaux

Embout de vissage
Emporte-pièces
Eponge abrasive
Epoussette de fond
Equerre (outil)
Etais
Etancheur
Fil à plomb
Grattoir
Grattoirs à béton
Griffe à cintrer
Griffe de zingueur
Lame
Lame de scie
Lime
Lime de précision
Lisseur de joints
Maillet
Maillet de pavage
Marteau
Marteau de pavage
Masse
Massette
Mesure de précision
Mètre
Métrologie
Niveau à bulle
Outil du plombier
Outil et accessoires du carreleur
Cutter
Outil pour travaux d'étanchéité

Serre-joint
Soufflette
Taloche
Tamis
Tenaille
Tournevis

Outillage AEP
Outillage de fontainerie
Outillage d'électricien
Outillage du couvreur
Outillage du maçon
Outillage pour le travail du bois
Outillage spécifique du plâtrier-plaquiste
Outils de mesure et de traçage
Ouvre-caisse
Pied de biche
Pince à bec
Pince à décroffeur
Pince à sertir
Pince coupe-boulon
Pince de carreleur
Pince monseigneur
Pince rivet
Pioche à bec
Pioche de terrassement
Pioche de terrassement
Pistolet à cartouche
Pistolet à colle
Pistolet à joint
Pistolet à poche
Pointe
Pointe à tracer
Pointeau
Pointerolle
Presse
Rabot

Traçage et topographie
Treteau de sciage
Truelle
Trusquin
Tyrolienne

101

## Gros objets et machines non électriques, et non thermiques et leurs accessoires

Boîte d'encastrement
Chariot de manutention
Coupe carreaux manuel
Enclume
Etau
Extracteur
Lévier de force

Lissarde à béton
Marteau burineur
Mesure longue
Mire
Nivelé pour mire
Outil de terrassement
Outil pneumatique

Outillage de serrage et découpage
Outillage lourd de carreleur
Outillage pour tuyauterie
Racleur PEHD
Règle à niveau

102

## Outils et supports de travail en hauteur

Accessoires de levage
Accessoires de manutention
Anneau de levage
Crochet de levage
Echafaudage et structure tubulaire

Echafaudage mobile
Echelle coulissante
Echelle pour chantier
Echelle simple
Echelle transformable
Escabeau

Marchepied
Rampe de chargement
Rayonnage
Table élévatrice
Treuil

103

## Équipement personnel et accessoires de protection de bricolage

Bouchon anti-bruit
Cartouche pour masques
Casque de chantier
Casque de soudeur

Chaussure de protection (ISO 20346 et 20345 : SB, SBP, S1, S1P, S2 et S3)
Équipement du corps (visière, genouillère, jambière...)
Gant de protection pour le bricolage

Lunette de protection
Masque de protection
Protection auditive
Protection des voies respiratoires
Protection des yeux

104

## Bâches, housses, filets et films de bricolage

Bâche de bricolage
Filets de protection

# Jardin : liste non exhaustive des produits inclus

➔ [Connaître les produits couverts](#)

## 150 Outils à main d'entretien du jardin et petits accessoires

Accessoires de culture	Dévidoir	Pioche
Agrafe de grillages	Enrouleur de tuyau d'arrosage	Pistolet
Arrosage goutte à goutte	Epuisette	Pistolet d'arrosage
Arroseur	Équipement d'entretien du jardin	Pluviomètre
Arrosoir	Faucheuse - débroussailluse	Pompe et accessoires
Autres grands outils de jardin	Faux / faucille	Pulvérisateur
Autres tuyaux	Fendeur de bûche	Râteau
Balai à gazon	Fourche	Ruche / hôtel à insectes
Bêche	Goutteur	Sac à déchets de jardin
Bisaigué	Griffe	Scie à bûche
Broche	Hache	Scie arboricole
Brosse	Hachette	Scie de jardin
Brouette	Lame de sécheur	Scie pour coupe-branches
Buse	Manche à outil	Seau
Cisaille	Merlin de bucheron	Sécateur
Cognée	Outils d'arrosage et de pulvérisation	Serfouette
Coin éclateur	Outils de bucheronnage	Taillanderie
Composteur	Panier de plantation	Taille-haie
Coupe-bordure	Pelle, pelle à neige	Thermomètre
Coupe-branche	Petit outil de jardin	Transplantoir
Cueille-fruits		Tuyau d'arrosage

## 151 Équipement personnel et accessoires de protection de jardinage

Combinaison de protection (phytosanitaire...)
Gant de jardinage

## 152 Pots de fleur et contenants

Auge	Citerne	Poterie
Bac	Contenant	Récupérateur d'eau
Bac à fleur	Fût	Réservoir externe
Balconnière	Jardinière	Soucoupe de jardinières
Bassin	Pot de fleurs	Vase de jardin

## 153 Bâches, housses, filets et films de jardinage

Bâche	Filet	Film géotextile (hors autres films)
Bâche de protection	Filet de protection des cultures	Housse de barbecue
Couverture à bulle	Film agricole	Housse de parasol
Couverture de sécurité piscine	Film de serre	Toile de paillage

## 154 Equipements de plein air et leurs accessoires (hors bâches, filets, housses)

Accessoire de barbecue (coffret, tuyau, etc.)	Enrouleur de bâche	Pied de parasol, dalle
Barbecue (feu de bois)	Four à bois de jardin	Plancha (gaz)
Barbecue (gaz)	Gazon artificiel ménager	Poulailler
Barbecue fumoir	Niche	Table de culture
Echelle de piscine amovible	Nichoïr	Tuteur
Éléments de cuisine extérieure	Parasol	
	Parasol chauffant (gaz)	

## 155 Structures extérieures non-maçonnées

Abri à bûches	Bordure	Niche
Abri d'armoire	Cache poubelle	Pergola non maçonnerie
Abri de jardin (<5m <sup>2</sup> )	Carport non maçonnerie	Potager urbain
Abri non maçonnerie	Carré potager	Serre de jardin
Abri pour poubelles	Chalet non maçonnerie	Tonnelle
Abri pour robot tondeuse	Garage non maçonnerie	Trellis
Appentis	Gloriette non maçonnerie	
Arche	Kiosque non maçonnerie	

# Périmètre de la filière Bricolage-Jardin : les produits exclus



## ABJ électriques, électroniques et thermiques



Tronçonneuse



Scie sauteuse



Enrouleur prises



Tondeuse électrique ou thermique



- ▶ Tous les articles de bricolage et de jardin électriques et électronique restent couverts par la REP EEE (Ecologic ou ecosystem)
- ▶ Tous les articles de bricolage et jardin thermiques sont couverts par la REP Brico-Jardin Thermiques (Ecologic)
- ▶ Risque d'incendie important si dépôt dans les contenants Ecomaison
- ▶ **Ne pas mettre dans le(s) contenant(s) Ecomaison**
- ▶ **À trier et orienter vers les filières adaptées (Ecologic et/ou ecosystem)**

## Consommables de bricolage non ABJ



Quincaillerie



Consommable divers

## Articles de jardin non ABJ



Mobilier de jardin



Grand jeu d'extérieur



Piscine gonflable

## Produits horticoles



Pot



Soucoupe



ecomaison



3

---

Quels engagements ?  
Quels soutiens ?

# Activités obligatoires et complémentaires

## Activités obligatoires

1. La réception des apports et/ou la **collecte** d'Articles de Bricolage et de Jardin
2. Le **Réemploi**, la Préparation à la Réutilisation, la vente ou le Don en solidarité d'ABJ
3. Assurer une **traçabilité** des entrées et sorties en réemploi

Ces conditions sont **obligatoires** et **cumulatives**.

**Ecomaison reprend sans frais les flux non-réemployés**

## Activités complémentaires

1. **La collecte dans des points permanents**, qui collectent du flux toute l'année  
ex : zone réemploi en déchèterie, site opérateur de tri, magasin distributeur ...
2. **Les collectes saisonnières** sur des points qui collectent du flux à une période donnée, maximum sur 3 mois.
3. **Organisation des journées de sensibilisation**

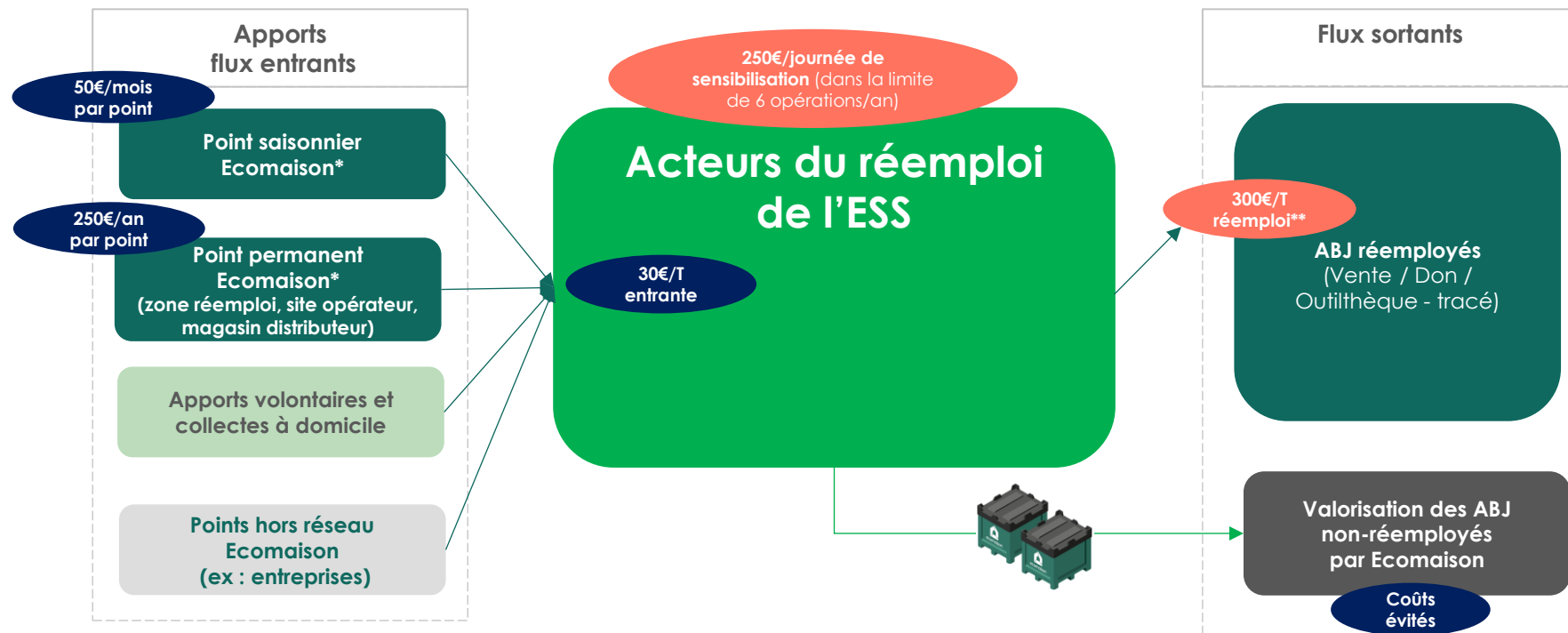
Ces activités sont **annexes** et **supplémentaires**. Elles ne substituent pas aux activités obligatoires.

### Activités associées à un forfait collecte :

- **Fixe peu importe le nombre de rotations** : si pas de rotation sur un mois, l'acteur bénéficie quand même du soutien.
- **Non-corrélé à la tonne** : si peu de tonnes collectées, le soutien demeure le même.

# Le schéma opérationnel et les soutiens

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025



## Outils mis à disposition par Ecomaison pour vous aider à organiser de journées de sensibilisation au réemploi des articles de bricolage et de jardin

### Le kit de communication

Un guide méthodologique



Un pack de 6 affiches

Un modèle pour vos réseaux sociaux



### Kit de communication

- ▶ **Un guide méthodologique** comprenant des idées d'animation et des outils d'organisation clés-en-main
- ▶ **Un pack de 6 affiches promotionnelles** en format digital personnalisable
- ▶ **Un pack pour vos publications sur les réseaux sociaux :** visuel et texte personnalisable



Rendez-vous dans votre espace Ecomaison dans l'onglet « Documents » puis « Gestion opérationnelle »

### Le kit de collecte

Un totem dédié au réemploi



2 bornes de collecte



### Kit de collecte

- ▶ **1 totem** sur la reprise et le réemploi des articles bricolage et de jardin
- ▶ **2 bornes de collecte**



Rendez-vous dans votre espace Ecomaison dans l'onglet « Mes demandes d'enlèvements » puis « Commandes d'outils »



# Quelle traçabilité pour obtenir les soutiens €/tonne ?

En pesée ou en comptée

Entrée

Périmètre	Apports volontaires et autres collectes	Points permanents : zone réemploi en déchèterie publique	Points permanents Ecomaison : Distributeurs	Points saisonniers Ecomaison
<b>TOTAL</b> Matériels de bricolage dont outillage à main (cat. 3)				
<b>TOTAL</b> Articles d'entretien et d'aménagement du jardin (cat. 4)				

Sortie

Catégories si en pesée	Catégories si en comptée (abaques Ecomaison)	Vente ou don (Unités)	Total (poids) si en comptée	Total (poids) si en pesée
Matériels de bricolage dont outillage à main (cat. 3)	Outillage à main			
	Gros équipement de bricolage			
	Équipements de protection et accessoires			
				<b>TOTAL</b>
Articles d'entretien et d'aménagement du jardin (cat. 4)	Pots de fleurs			
	Bâches			
	Gros équipement de jardin			
	Outillage à main			
	Équipements de protection et accessoires			
				<b>TOTAL</b>

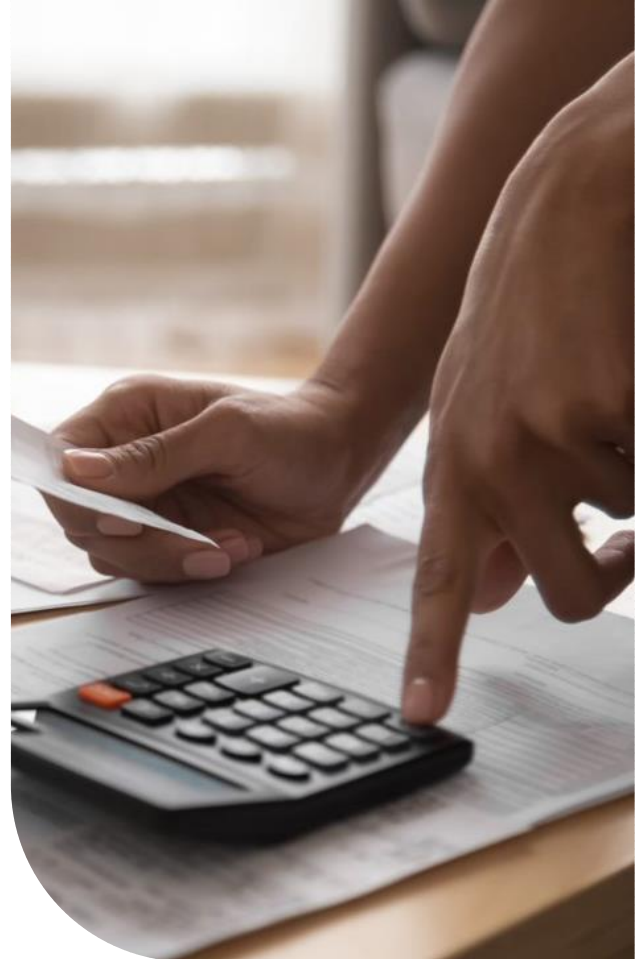
**!**  
Les cellules corail sont obligatoires

# Les déclarations trimestrielles

- La période de déclaration Ecomaison s'ouvre 45 jours après le trimestre échu selon le calendrier suivant :

Trimestre de l'année N	Ouverture de saisie	Campagne de déclaration
T1	Du 01/01 au 31/03	15/05
T2	Du 01/04 au 30/06	15/08
T3	Du 01/07 au 30/09	15/11
T4	Du 01/10 au 31/12	15/02 de l'année N+1

- Vous pouvez commencer la saisie de vos Entrées & Sorties sur notre SI** dans **Mon Compte / Mes soutiens** dès le début du trimestre concerné ou **finaliser** votre déclaration **en fin de trimestre échu**.
- Un guide complet** et notre équipe support sont à votre disposition pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.
- Contrôles** : Ecomaison peut mandater des tiers pour vérifier la véracité des déclarations transmises par la structure et servant au calcul des soutiens.





ecomaison



4

Nos solutions d'enlèvement des  
déchets et consignes de tri

# Schémas de collecte possibles (1/2)

## SCHÉMA 1

### Caisses-palettes ABJ/Jouets



#### Caisses-palettes Petits objets

- Tous les petits ABJ (et Jouets) -80 cm

Les gros articles de bricolage et de jardin doivent être démontés

### Fiche d'identité des caisses-palettes Ecomaison

- ✓ Dotation de 2 caisses-palettes (660L) minimum
- ✓ Emprise au sol : 1200 x1000 mm
- ✓ Hauteur : 785 mm
- ✓ Charge utile : 650 kg
- ✓ Empilables & gerbables
- ✓ Avec couvercle (70% du parc)
- ✓ Non-pliables
- ✓ Prise en charge gratuite par un opérateur Ecomaison

# Schémas de collecte possibles (2/2)

## SCHÉMA 2

### Benne Gros Objets + Caisses-palettes ABJ/Jouets



#### Benne Ecomaison Gros Objets

- Tous les DEA **+80cm**
- **Tous les ABJ/Jouets +80cm**

#### Caisses-palettes Petits objets

- **Tous les petits ABJ/Jouets -80 cm**

## SCHÉMA 3

### Benne Bois + Benne Gros Objets + Caisses-palettes ABJ/Jouets

#### Bi-flux



#### Benne Ecomaison Bois

- DEA en **Bois**
- **ABJ en Bois**
- Jouets en **Bois**

#### Benne Ecomaison Gros Objets

- Tous les autres DEA
- **Tous les autres ABJ/Jouets +80cm**

#### Caisses Palettes Petits objets

- **Tous les petits ABJ/Jouets -80 cm**



ecomaison



5

---

Les outils et documents  
disponibles

Accueil

Mon compte

Mes contractualisations

Mes solutions de collecte

Mes demandes d'enlèvement

Mes soutiens

Documents

Mes informations générales

Mon périmètre de contrat

Mes contacts

Accueil

## Bienvenue dans votre espace réservé

15 août 2024

### Déclaration du T2 : toutes les nouveautés expliquées dans notre mode opératoire

Suivez le guide pour vous accompagner pas à pas dans vos déclarations trimestrielles : Entrées et sorties en réemploi, **mobiliser les forfaits équipements** (Jouets et Brico-Jardin) et le **forfait de sensibilisation** (Brico-Jardin).

Télécharger le mode opératoire : [EA-JJ-ABJ] Mode Opérateur - Déclarations ESS - Août 2024

### Nouveaux outils pour développer le réemploi

**Brico-Jardin - Organiser des journées de sensibilisation : notre kit complet est à votre disposition**

Partenaire d'Ecomaison sur cette filière, nous mettons à votre disposition un kit complet pour sensibiliser au réemploi des articles de bricolage et de jardin. Commandez le **kit de collecte** (totem et bornes) et téléchargez le **kit de communication**.

Consultez notre article pour vous guider dans cette démarche

### Jouets : Découvrez notre guide du réemploi

Du contrôle à la complétude en passant par l'identification des différentes catégories, on a passé au peigne fin les principaux freins au réemploi des jouets et comment les lever pour augmenter la qualité et le nombre de jouets réemployés, sans risque pour les enfants.

Téléchargez le guide du réemploi des jouets

- ▶ **Kit journées de sensibilisation Brico-Jardin**
- ▶ **Mode opératoire pour réaliser les déclarations trimestrielles** (tonnages entrée/sortie réemploi, équipements, etc.)
- ▶ **Fichiers des abaques** (poids moyens) et d'aide à la saisie
- ▶ **Comprendre et demander nos solutions pour l'enlèvement des déchets**
- ▶ **Les consignes de tri** (Jouets – ABJ – DEA) que vous devez respecter
- ▶ **Mode opératoire de gestion des enlèvements des déchets** : demandes d'enlèvement, annuler une opération, signaler un dysfonctionnement, etc.
- ▶ **Collecte et traitement** : Que fait Ecomaison des objets collectés ?



# Mode opératoire Déclarations trimestrielles

- ▶ Où réaliser votre déclaration
- ▶ Définir la méthode de saisie
- ▶ Configurer vos partenaires :
  - ▶ Sur les filières Jouets et Brico-Jardin
  - ▶ Sur la filière Ameublement
- ▶ Déclarer vos tonnages en entrées et en sorties réemploi
- ▶ Déclarer vos équipements et vos journées de sensibilisation
- ▶ Soumettre votre déclaration et facturer Ecomaison



# Découvrir et demander nos solutions d'enlèvement des déchets

## ► Découvrir et comprendre nos solutions :

- Schémas de collecte
- La benne Ecomaison
- Le schéma bi-flux (bois/hors bois) en deux contenants
- L'ensachage des éléments textiles
- Une caisse-palette fixe pour faciliter l'ensachage
- La Carte Pro pour les DEA
- Nos caisses-palettes pour les petits objets

## ► Demander nos solutions et outils



# Demandes d'enlèvement, annulation, dysfonctionnement : téléchargez notre mode opératoire

## ► Notre mode opératoire vous accompagne pas à pas dans les démarches suivantes :

- Faire une demande d'enlèvement de benne
- Faire une demande d'enlèvement de caisses-palettes
- Faire mes demandes d'enlèvement via QR-Code
- Annuler une demande d'enlèvement
- Signaler un dysfonctionnement

## ► Rendez-vous dans le menu « Documents » de votre compte, onglet « Gestion opérationnelle »





## Pour en savoir plus

Découvrez tous les documents utiles  
sur [l'Extranet](#) dans l'onglet  
« Documents »

Suivez nos actualités  
sur notre site web et  
nos réseaux sociaux

[Ecomaison.com](http://Ecomaison.com)



## Besoin d'aide ?



Appelez-nous  
au **0811 69 68 70**  
(Service 0,05€/appel + prix d'un appel local)



Ecrivez-nous à  
**[contact@ecomaison.com](mailto:contact@ecomaison.com)**